



COMPTRE-RENDU

Montreuil, le 10 mars 2017

GROUPE DE TRAVAIL CATÉNAIRES

DU 15 FÉVRIER 2017

Le CTN Equipement est entré dans la phase de préparation de la Conférence Technique des 9 et 10 mai prochains et en s'appuyant de réunions métiers.

Pour autant, l'actualité du travail réel des cheminots et les actions de la Direction en matière de sous-traitance, exigent des réponses syndicales via nos structures à partir des revendications du terrain.

Pour la CGT, le dramatique accident d'un agent caténaire d'Amiens ne peut être dissocié de notre analyse sur la dégradation des conditions et de l'organisation du travail.

Représentant les secteurs de Paris Rive Gauche, Lyon, Paris Saint Lazare, Clermont-Ferrand, Montpellier, Lille, Paris Est, Paris Sud-Est, Bordeaux, Rouen, Lorraine et Tours, 18 camarades ont participé activement à ce Groupe de Travail.

Elus/mandatés de tous collèges, présents dans leurs structures et pour 5 d'entre eux premier responsable de leur syndicat, c'est par un premier tour de table militant que tous les camarades se sont investis dans ce GT caténares.

A partir du quotidien de notre Service Public en manque de moyens humains et matériels, les camarades ont rapporté des exemples qui se rajoutent à ceux exposés dans le rapport introductif.

Ils dénoncent le contournement des IRP et l'avis des cheminot-e-s, notamment :

- L'accumulation des postes vacants et des Notifications d'Aptitude Complémentaire (NAC) inappropriées là où elles se tiennent ;
- Le développement d'expérimentations de procédures en contournant les instances ;
- La remise en cause d'organisations de travail (ex : réorganisations des astreintes) ;
- Les dépenses insolentes et les créations de postes en relation avec la sous-traitance ;
- L'absence d'information des CHSCT sur les accidents graves des chantiers caténares ;
- La dérive en matière de sécurité et de qualité de travail générée par la privatisation ;
- Les carences de matériels, vérifiées dans certaines régions ;
- Les REX d'accidents inadaptés et sans rapport avec la réalité vécue par les cheminots au quotidien.

La Direction de M&T met en place une organisation de la charge de travail pour des Entreprises Privées afin d'externaliser notre métier Caténaire au lieu de le défendre.

Pour continuer à évacuer la sécurité du centre de la production, elle sort des cartons les dossiers de RFF avec son projet de « nouvelle politique de maintenance caténaire ». En étayant son projet par la création de Suites Rapides Caténares, l'externalisation en est que plus limpide.

Pour autant, la casse de nos compétences et des valeurs de nos métiers, décidée hier et organisée aujourd'hui des bureaux du Président Jeantet, commence à se fissurer sérieusement.

C'est par le travail des militant-e-s CGT démontrant au quotidien les absurdités dangereuses de la production, que les cheminot-e-s peuvent relever la tête et défendre leur métier et décider de leur avenir.

Les débats de ce Groupe de Travail ont confirmé que des indicateurs en matière de sécurité, relevés aussi dans d'autres métiers sont très inquiétants. Les enquêtes menées sur l'accident de travail qui a coûté la vie à notre collègue de l'Equipe caténaire de Longueau, devront être menées en analysant toutes les évolutions de l'organisation de la production locale et nationale.

Pour autant, ce Groupe de Travail du CTN démontre qu'à partir de nos convictions, par un travail de proximité et de compréhension de tous les enjeux, nous pouvons gagner en exigeant notamment :

- La ré-internalisation des charges ;
- Le maintien des missions de sécurité dans les équipes territoriales ;
- L'arrêt des chantiers « clé en main » ;
- De nouveaux engins adaptés aux conditions de travail et d'environnement du terrain, issus d'une consultation de l'ensemble des utilisateurs, conçus et entretenus intégralement par des cheminots à statut ;
- Une formation adaptée aux évolutions des techniques et pour tous les types de caténaires des parcours d'intervention, notamment bi-tension ;
- Des équipes d'astreinte adaptées en nombre et en moyens ;
- Des effectifs d'équipes caténaires en cohérence avec la consistance des installations, la géographie des parcours et des charges de travail de maintenance et de travaux ;
- L'arrêt de la polyvalence.

C'est aussi par une forte mobilisation des cheminot-e-s de l'Équipement de tous collègues que nous pourrions réunir les meilleures conditions de gagner pour nos métiers de service public.

Les adhésions sont un moyen supplémentaire et efficace de réussite. Nos repères revendicatifs doivent servir à en réaliser d'autres !

C'est pourquoi, le CTN appelle les cheminot-e-s de l'Équipement à agir en se rassemblant pour une lutte gagnante et par l'action de grève le 21 mars 2017 dans les établissements pour interpeller les DET sur la base des revendications locales, régionales et nationales.

